



La Redorte

sur le vif

L'eau

Sommaire

Le mot du Maire	p. 3	Les jeudis d'été de La Redorte	p. 20
DOSSIER		ASSOCIATIONS	
Prévention des inondations	p. 4 à 8	Amicale des donateurs de sang	p. 19
Ecole en danger	p. 9	les Poussins de La Redorte	p. 22
Inaugurations en série	p. 10	Tennis Club	p. 22
Réalisations 2006	p. 12	Les Quatre Saisons	p. 23
Projets 2007	p. 13	Ciné d'Oc La Redorte	p. 23
Une nouvelle fiscalité	p. 14	UNC.....	p. 24
La Redorte est prête à poster	p. 16	Club Occitan	p. 24
Chanson française au village	p. 17	Conseil Paroissial	p. 25
Au théâtre ce soir	p. 18	Sapeurs Pompiers	p. 25
		Amicale des Retraités	p. 26
		FNACA – UF	p. 26
		Amicale Laïque	p. 27
		La vie	p. 27



Mairie de La Redorte
7, avenue Victor Hugo
11700 La Redorte

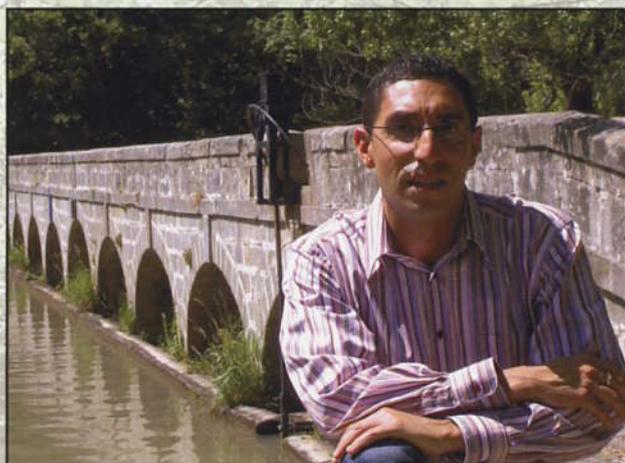
Téléphone 04 68 27 80 80

Télécopie 04 68 27 80 88

<http://www.laredorte.com>

e-mail : info@laredorte.com

Le mot du Maire



Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Il est bien loin le temps où les petits tracas de la vie de tous les jours se réglait par une parole, un sourire et une compréhension mutuelle !

Le temps où les choses paraissaient simples à faire et les petits problèmes simples à résoudre !

La vie a changé, la société tout entière nécessite une planification des tâches et des actions.

Pour réaliser et concrétiser un projet en 2006, il faut l'avoir prévu et travaillé en 2004 dans le

meilleur des cas : telles sont les règles de fonctionnement de nos collectivités, sans grande flexibilité et avec une forte inertie.

Malgré cela, notre action municipale s'intensifie.

En 2005 de nombreux projets ont vu le jour : le lotissement communal « Louis SIE » reçoit ses premiers habitants, l'église Saint-Pierre-aux-Liens a été inaugurée en grande pompe dans le cadre du centenaire de la loi sur la laïcité. Malgré les difficultés de la crise viticole, notre population résiste et augmente.

En 2006, les grands projets se précisent. La création d'une bibliothèque-médiathèque est validée. L'aménagement de la halte nautique de Port la Fabrique est acté. La prévention et la protection de notre territoire contre les inondations sont une priorité politique pour une quinzaine d'années à venir.

Une large part de ce bulletin est consacrée au dossier complexe de la prévention des inondations. Notre volonté est de vous permettre de comprendre le fonctionnement et la gestion de ce risque.

Mais au-delà de cet aspect problématique, c'est l'ensemble de la gestion de l'eau qui préoccupe la municipalité.

L'eau dévastatrice au travers des inondations.

L'eau salvatrice dans le cadre de l'eau potable nécessaire à la vie de chacun d'entre nous.

La prévoir et mieux la canaliser, la gérer et mieux la distribuer : tels sont les défis que nous venons de nous fixer.

*Le Maire,
Pierre-Henri ILHES*

Objectif : prévention des inondations



Aménagement du pluvial, Chemin de l'Etang

Les 12 et 13 novembre 1999, notre village, comme l'ensemble du département de l'Aude, est gravement touché par de terribles inondations. Durant plus de dix heures, des trombes d'eau s'abattent sur notre commune. Ce sont près de 520 millimètres au mètre carré qui sont tombés au cours de ces dix heures. 250 foyers touchés, 600 Redortais sinistrés. Plus de 1,5 millions d'euros seront nécessaires pour reconstruire notre territoire.

Ces heures sombres marquent encore nos esprits et nos mémoires. Des heures qui resteront gravées à jamais dans les souvenirs de certains. Des heures qui ont fait basculer notre vision de la politique de prévention contre les inondations.

Lundi 5 septembre dernier, entre 19h15 et 20h00, de violents orages ont apporté plus de 100 ml au mètre carré. L'intensité de la pluviométrie a été telle que le ruisseau du Rivassel, qui venait déjà de recevoir 150ml en amont de notre commune, est rapidement monté en puissance et a emporté sur son passage la chaussée, la voirie et certains ouvrages d'art. Le système d'alerte ANTIBIA a bien fonctionné et la population a pu être ainsi avertie de la situation.

Mais au total, ce sont **100 000 euros de dégâts qui ont été chiffrés sur les infrastructures communales**. Les rambardes de sécurité des ponts, placées de manière fixe à la demande des services de l'Etat en 2000, ont été arrachées sur ordre de la municipalité afin de protéger la population riveraine. L'état de catastrophe naturelle, demandé par Monsieur le Maire, a été reconnu par le Ministre de l'Intérieur et les personnes sinistrées et assurées ont ainsi pu

Des phénomènes de type « cévenol », réguliers et violents

bénéficier de cette reconnaissance auprès de leurs assurances.

La volonté de la municipalité d'effacer les traces et de réparer les dégâts de ces intempéries a été totale. Le conseil municipal a voté en décembre 2005 une somme exceptionnelle de 100 000 euros, financée par emprunt, afin de remettre en état notre commune.

C'est ainsi que, **neuf mois après, les rambardes de sécurité ont été remplacées** (pont du tennis, passages rue des deux Parcs, Port la Fabrique) et ce, par un système amovible. **La voirie a été remise en état sur les lieux concernés** (Parc, chemin de Laval, Chemin de l'Etang, Port de la Fabrique) pour un montant de 75 000 euros.

De plus, **des améliorations sur le réseau d'écoulement des eaux pluviales ont été apportées** au chemin de l'Etang, à la rue Emile Pouytes, l'avenue Jean Moulin et l'impasse des Marronniers, pour un coût de 18 000 euros.

Reconstruire, réparer ...

Au travers de ces constats, nous voyons bien qu'au-delà de la réparation des dégâts à la suite de catastrophes, **le plus important est la prévention des effets occasionnés par de tels évènements climatiques et la protection des zones habitées.**

A ce stade de nos propos, il nous paraît important de présenter l'organigramme des responsabilités de chacun dans la mise en place d'une politique de prévention. Car en effet, **même s'il est facile de dire « Il n'y a qu'à » ou « Il faut faire cela », chacun doit connaître et comprendre les responsabilités qui sont les siennes.**

Depuis l'année 2000, **des structures syndicales** on été mises en place ou réactivées afin de répondre à ce type d'urgences. C'est ainsi qu'a été confirmé le **transfert de compétence** de la commune de La Redorte sur le **SIAHBAD** (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de l'Argent-Double et du Rivassel), de **tout ce qui concerne la gestion des cours d'eau**. Ce syndicat est composé par toutes les communes du bassin versant de l'Argent-Double et du Rivassel (Homps, La Redorte, Azille, Rieux-Minervois, Peyriac-Minervois, Trausse, Caunes, Laure, Villeneuve, Citou, Lespinassière). **Notre commune est représentée dans ce syndicat par Monsieur le Maire et Monsieur Michel CASSAN, conseiller municipal et Vice-Président du SIAHBAD**

Ce syndicat est donc responsable de l'ensemble des travaux d'entretien et d'aménagement de nos cours d'eau.

Le SIAHBAD a adhéré au **SMMAR** (Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières) qui est un **syndicat départemental** composé par toutes les communes audoises. **Il participe à l'élaboration des différentes études obligatoires** pour l'examen des travaux à mener dans le cadre de la protection des territoires. Il participe aussi au suivi de la gestion de l'entretien des cours d'eau, et ce dans une logique fondamentale de bassin versant, afin d'avoir une vision d'ensemble de notre territoire.

L'Etat peut ainsi apporter 80% de subventions aux collectivités pour la réalisation de travaux qui ont été reconnus comme d'intérêt public et clairement identifiés comme ayant une incidence notoire sur la protection des populations.

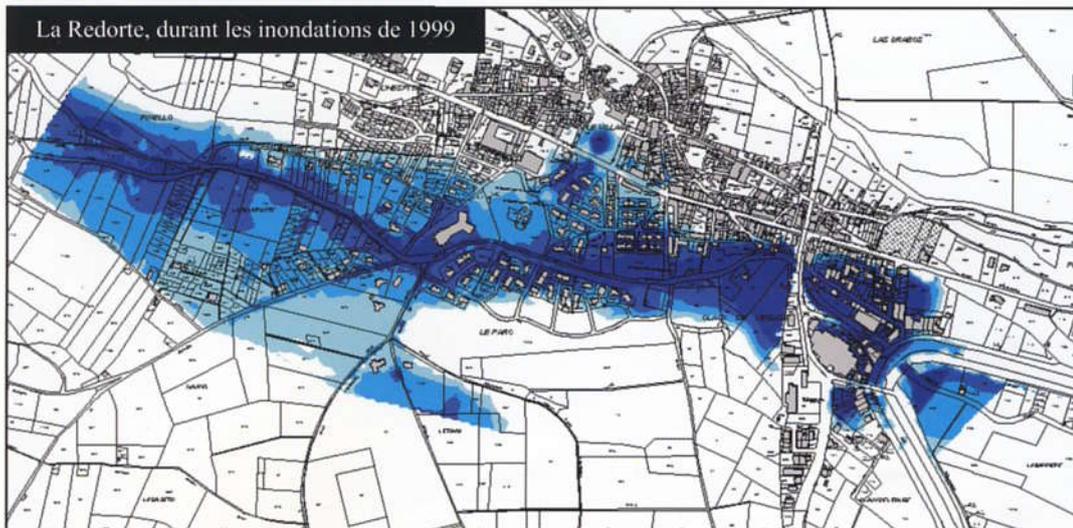
La tranche 2006 des travaux a été réalisée au printemps dernier. Elle a coûté 135 000 euros.

... mais aussi et surtout prévenir et protéger

En partant de La Redorte jusqu'à la commune de Lespinassière, ces travaux ont permis d'enlever de nombreuses embâcles, d'abattre certains arbres morts, d'enlever les plastiques et flottants, de reprendre les berges et de les fortifier par endroits et d'en curer d'autres,

sans accentuer la dangerosité de la rivière à cause de la vitesse aggravée de l'écoulement de l'eau.

Tous les ans ou tous les deux ans (en fonction du site), **un programme de nettoyage sera réalisé et financé par les communes.**





le Port, à la suite des inondations de 2005

Des études devant aboutir à de gros travaux de protection

Décidée en 2005, **une importante étude est en cours de réalisation sur notre commune** afin d'aborder l'ensemble des solutions pouvant aboutir à la réduction des risques d'inondations. Cette étude, menée par **le cabinet ISL de Montpellier**, a donné lieu à une première réunion publique le 15 mars dernier à la salle Jean Jaurès, à laquelle ont participé plus d'une centaine de Redortais. La première partie de l'étude était présentée ce jour-là et concernait le projet de réalisation d'une zone d'expansion dans l'étang du Vinasso. Les premières analyses ont démontré que **les apports du Rossignol et du Vinasso n'étaient pas susceptibles d'aggraver de manière significative les inondations du Rivassel** et qu'ils n'étaient pas de nature à engendrer des crues dommageables à l'échelle de la commune. **Les conclusions ont été que la dérivation du Rossignol et du Vinasso n'était pas de nature à diminuer le risque inondation pour l'ensemble de la commune.** Certes les incidences existeraient **mais de façon nettement insuffisante** pour apporter une réduction notable de la hauteur d'eau à l'intérieur de l'agglomération. Ainsi, **il fut décidé de poursuivre cette étude vers d'autres orientations.**

Actuellement d'autres possibilités sont étudiées (incidence à l'échelle de la commune,

efficacité de l'ouvrage, coût financier, possibilités techniques...) : aménagement d'un ouvrage écrêteur (bassin de rétention) en amont de notre commune ; reprise de l'ouvrage sous le Canal du Midi ; augmentation de la section d'écoulement du Rivassel au droit du lotissement du Parc. **A ce jour, l'option prédominante s'oriente vers la création de retenues d'eau en amont du village.**

Le rendu de ces études s'effectuera, comme pour la première phase, en réunion publique où l'ensemble de la population sera invité.

Des outils techniques et administratifs

Depuis un an, élus municipaux et responsables des services de sécurité travaillent à la mise en place du **PCS (Plan Communal de Sauvegarde)** de La Redorte. Ce document est un outil de décision lors de la gestion d'une crise. Une cellule de crise se met officiellement en place et applique les consignes de ce « Plan », établi au préalable par les personnes en charge de ce dossier. Actuellement en cours d'élaboration, il sera rendu public d'ici quelques semaines.

Suite à une décision du Préfet de l'Aude, **notre village va être doté avant cet hiver d'un PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondations).** Modifié et approuvé par le conseil municipal le



19 octobre 2005, ce document est à nouveau entre les mains des services préfectoraux. **Il va être présenté à l'ensemble de la population redortaise durant le mois de septembre prochain lors de l'enquête publique** qui précèdera son officialisation. Toute personne concernée pourra venir le consulter en mairie, rencontrer le commissaire enquêteur désigné par le Tribunal Administratif et émettre son avis ou ses remarques. Chaque Redortais recevra en temps voulu une lettre l'informant des dates de cette enquête publique. Par la suite, le PPRI définitif sera un document primordial en matière de constructibilité de notre territoire et de définition des zones inondables.

Une vision collective de la prévention des inondations

Le 24 mai dernier, s'est tenue à Montpellier, **la première conférence régionale sur la prévention des inondations**. Les cinq départements concernés par ce risque dans notre région ont étudié la mise en synergie des moyens pour faire face à ces risques. Présidée par Georges FRECHE et coprésidée par Damien ALARY, Vice-Président du Conseil Régional en charge de la prévention des risques naturels, cette rencontre a permis d'**échanger les expériences de chacun, d'évaluer l'efficacité des politiques mises en oeuvre, de créer des synergies entre tous les partenaires**, de favoriser une véritable prise en compte des risques dans le domaine de l'aménagement du territoire, de débloquer les financements nécessaires pour la réalisation des travaux de restauration, d'entretien et d'aménagement.

Pour cette première édition, Monsieur le Maire accompagnait Marcel RAINAUD, Président du Conseil Général de l'Aude et du SMMAR et prenait la parole pour témoigner des événements dans notre village et notre département.



Georges Frêche, lors de la conférence régionale

De tout temps, notre territoire a été concerné par le risque d'inondations. Des événements comme nous en avons vécu en 1999 ont déjà eu lieu par le passé et leurs conséquences ont été aussi importantes qu'en 1999. Nous ne pourrions jamais empêcher ces intempéries et ces inondations. **Il n'y a pas non plus de solution miracle. Mais il y a des solutions plus ou moins réalistes techniquement et financièrement**, présentant chacune des avantages et des inconvénients. **Face à ce constat, la modestie des Hommes s'impose.** Si les réponses pour lutter contre les inondations sont multiples, elles sont nécessairement collectives et solidaires. **C'est dans cet état d'esprit, volontaire et déterminé, que s'inscrit l'action municipale.**

Mr le Maire, en compagnie de Henri Billes, maire de Pezilla-la-Rivière (P.O.)



A retenir

En guise de conclusion, quelques éléments importants à avoir en tête, au sujet des inondations...

Des phénomènes anciens

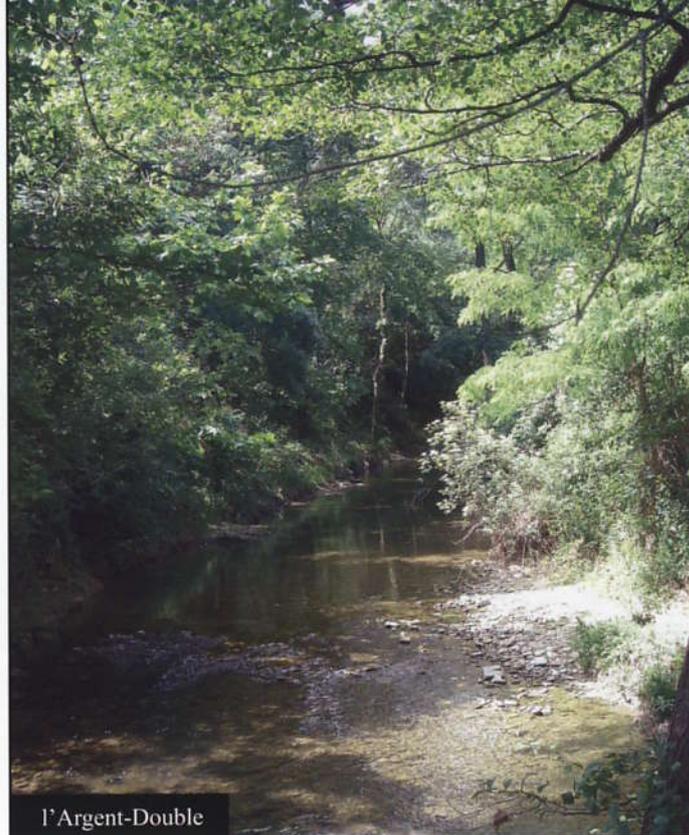
► Les inondations de la force de celles de 1999 ne sont pas un phénomène nouveau dans notre région. **Il y en a toujours eu et nous ne pourrons jamais les empêcher.** Mais nous pouvons nous y préparer et aménager l'espace afin de limiter leurs effets.

Système d'alarme

► Le système d'alerte téléphonique ANTIBIA fonctionne dans notre commune depuis décembre 2000. Ce système étant basé sur le volontariat, **les Redortais souhaitant s'y inscrire doivent contacter la mairie.** De plus, les personnes ayant changé leurs coordonnées téléphoniques doivent le signaler au secrétariat. L'efficacité de ce système repose avant tout sur la fiabilité des informations données par les personnes inscrites.



Travaux d'entretien et de reconstruction du Rivassel



l'Argent-Double

Entretien des berges : qui en est responsable ?

► Entretien des cours d'eau **est de la responsabilité des propriétaires riverains** jusqu'à la moitié du lit de la rivière. La municipalité de La Redorte est donc responsable des travaux de prévention et de protection pour une partie des berges. Mais sur les parties bordant des terrains privés, **l'entretien est sous la responsabilité des propriétaires.**

► Néanmoins, dans certains cas, par Déclaration d'Utilité Publique et après enquête, **le SIAHBAD peut se substituer à ces propriétaires** afin de réaliser l'entretien et le nettoyage des berges. C'est le programme pluriannuel qui a été décidé l'an dernier par les représentants communaux et qui a débuté cette année.

Ecole en danger

Chronique d'une mobilisation



Pour sauver la quatrième classe, la mobilisation a été générale

Tout commence le 13 janvier 2006 : à l'occasion de son discours de présentation des vœux de la municipalité, Monsieur le Maire signale à la population les menaces de fermeture qui pèsent sur l'une des quatre classes de l'école de La Redorte.

La mobilisation est immédiate. Celle des enseignants, bien sûr, mais aussi celle des parents et des grand-parents d'élèves, des élus, des Redortais en général. Aussitôt alertés, les médias s'intéressent à l'affaire. Radio 100% et France 3 Région Languedoc-Roussillon y consacrent des sujets. Quant à la presse écrite, ce sont en tout 19 articles qui paraissent, en l'espace de trois semaines, dans Midi Libre, L'Indépendant, la Dépêche du Midi et la Semaine du Minervois.

La mobilisation du village se manifeste de façon concrète : la pétition pour le maintien de la classe recueille 1667 signatures, et 286 foyers signent une lettre adressée à l'Inspection d'Académie.

Manifestations, occupation des locaux, défilé sonore des enfants dans les rues du village ... La Redorte se bat pour sa classe ... et y parvient : le 17 février, la commission départementale de l'Education Nationale prend la décision de maintenir la quatrième classe.

Un grand merci et un grand bravo à toutes celles et à tous ceux qui se sont mobilisés pour que notre école vive.

JUILLET 2005



BREVES DE VILLAGE

Bonne retraite, Madame LABERGERIE !

C'est à l'occasion de la traditionnelle fête de fin d'année en présence des élèves des écoles, de leurs parents et des élus municipaux, que les enfants des écoles ont dit « au revoir et bonne retraite » à Josette LABERGERIE. A présent, elle peut se consacrer pleinement à son nouveau chantier au lotissement Louis SIE !

AOÛT 2005



Le petit bal d'Aubépine enchante la Place de l'Apothicaire

Les « Soirées sous les étoiles » ont une fois de plus fait le plein. Avec deux séances de cinéma en plein air, et une soirée musicale à la Place de l'Apothicaire, les Redortais ont répondu présent à ces rendez-vous estivaux. Le jeudi 4 août, Dalèle MULLER avec son piano à bretelles et ses chansons de l'entre-deux guerres a enchanté les cieux redortais.

Inaugurations *en série*

Une inauguration est toujours l'aboutissement d'un projet. Bien souvent plusieurs mois, voire plusieurs années de réflexion, d'études, de travail ont été nécessaires pour voir la concrétisation d'un projet. Ces douze derniers mois, plusieurs inaugurations ont eu lieu. Ce fut l'occasion pour les Redortais de se retrouver, pour les financeurs de voir comment leurs subventions ont été dépensées, et tout simplement pour la population, lors d'une cérémonie conviviale et souvent festive, de créer le bien-vivre communal.

Le lotissement communal trouve son nom

Il paraissait évident, mais encore fallait-il le faire. C'est le nom de « **Louis SIE** », Maire de La Redorte de 1977 à 1995, qui a été donné au nouveau lotissement communal. Inauguré le samedi 25 juin 2005, ce nouvel emplacement d'habitations a permis à plus de 250 Redortais et habitants du Minervois de se retrouver afin d'évoquer la mémoire de Louis SIE, mais aussi de se rendre compte du résultat des dix mois de chantier qui ont été nécessaires **pour mettre à disposition ces 22 parcelles de terrains**. En présence de la famille de Louis SIE, de son épouse Mimi, de ses filles, de ses amis, de nombreuses personnalités politiques (**Marcel RAINAUD**, Président du Conseil Général de l'Aude, **Damien ALARY**, Vice-Président du Conseil



Panneau dévoilé, en présence de la famille de Louis Sié

régional Languedoc-Roussillon, **Jean-José FRANCISCO**, Conseiller Général du Canton de Peyriac-minervois, **Roland COURTEAU**, sénateur de l'Aude), le Maire de La Redorte a officiellement découvert la plaque de ce lotissement. Autour d'une table bien garnie, sous un soleil de plomb, cette fin de journée a marqué le début d'une longue histoire pour ce nouveau quartier de notre village.



Inauguration du lotissement : discours des élus

Notre église se dévoile dans le cadre du centenaire de la laïcité

Réceptionner officiellement les travaux de réhabilitation d'une église à un jour près du centième anniversaire de la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat, cela aurait pu être interprété comme une provocation ou du moins un paradoxe. Bien loin de là, et bien au contraire. **Ce samedi 10 décembre 2005 tous les acteurs de cette journée et les politiques financeurs de ce colossal chantier s'accordèrent à reconnaître que l'occasion était opportune pour rappeler cette loi sur la laïcité** et expliquer clairement les responsabilités de chacun, ou du moins des municipalités pour l'entretien et la mise en sécurité des bâtiments. Car c'est de bien cela qu'il fut question dans **ces travaux de réhabilitation d'un montant de plus de 350 000 euros (financés à 55% par le Conseil Général et le Conseil Régional)**.

Après le dévoilement du fronton de l'église, qui rappelle les valeurs de la République, la population et les élus se sont dirigés vers la salle Jean JAURES pour écouter les discours des politiques venus en nombre. C'est à **Georges FRECHE, Président du Conseil Régional**, qu'est revenue l'intervention de clôture. Avec sa verve habituelle et ses connaissances historiques, il fit les louanges des ces travaux et rappela son attachement pour cette terre d'Aude et son «**amour pour ce coin du Minervois** ».



Inauguration de l'église

Un espace pour les boulistes

Le jeudi 23 juin 2005, les dirigeants de l'Amicale Bouliste, les associations locales et les élus se sont retrouvés au boulo-drome pour, officiellement, **ouvrir la porte d'un nouveau local. Jojo VIVAR**, Président de l'Amicale Bouliste, a reçu les clés de ce bâtiment qui permet ainsi de mieux organiser les traditionnels concours de pétanque estivaux et d'apporter un meilleur confort aux membres de cette association. **D'un coût de 16 000 euros**, le local vient renforcer la subvention municipale. Après les remarquables travaux qui ont eu lieu ces dernières années sur ce terrain (nouvel éclairage, barrière, agrandissement...), ce lieu de vie où plusieurs centaines de personnes viennent chaque année jouer ou tout simplement passer un agréable moment est aujourd'hui plus qu'opérationnel.

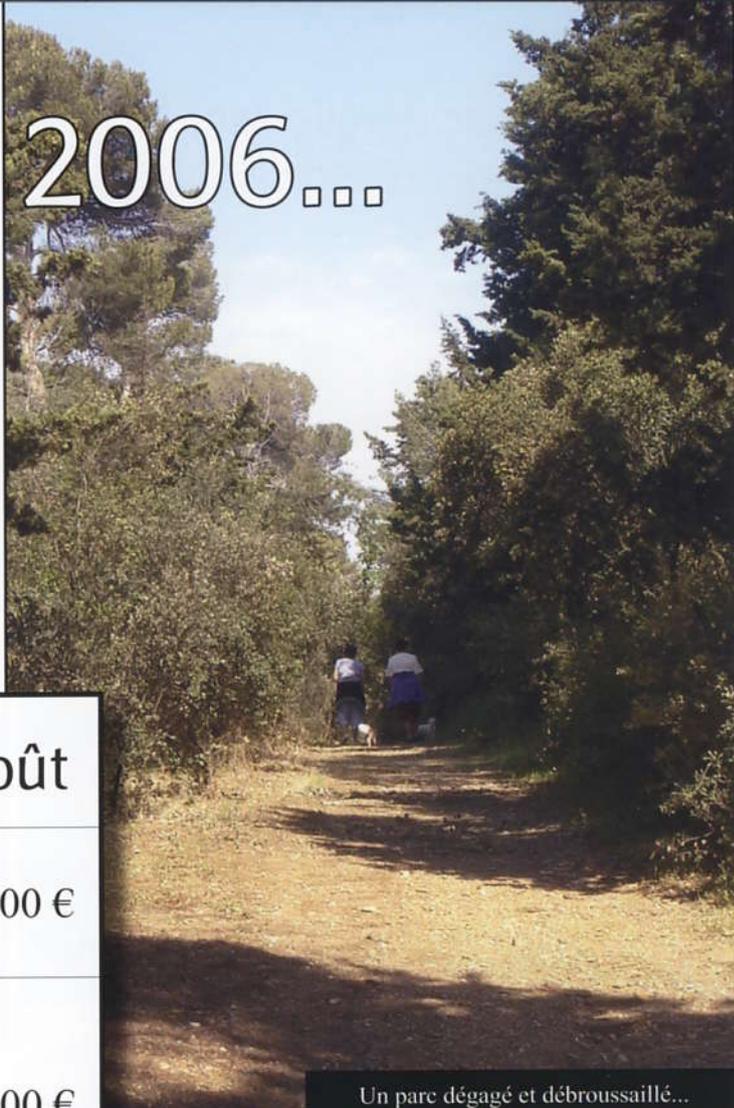


Mr le Maire, en compagnie de Jojo Vivar

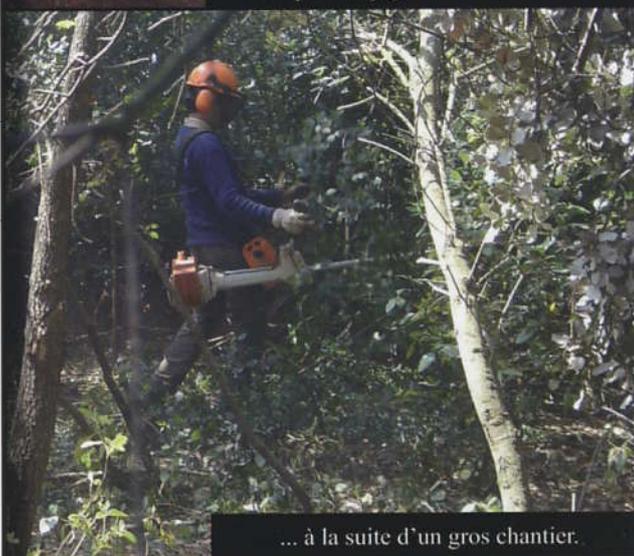
Réalisations 2006...

Le budget 2006 qui a été voté en mars dernier a insisté sur l'aménagement continu de notre commune, sur la poursuite des actions de soutien à destination du milieu scolaire, des associations, des personnes âgées ou en difficulté et enfin sur le développement urbanistique, économique et touristique du territoire.

Chantiers 2006	Coût
Important chantier de débroussaillage du Parc	9 500 €
Mise en place de barrières interdisant l'accès aux véhicules à moteur dans les parties boisées du parc	2 400 €
Réalisation d'un site cinéraire	9 500 €
Programme de voirie communale et reprise de revêtement de chaussée : ancienne voie ferrée - Pou de Lamoux ; chaussée du parking proche du Crédit Agricole ; Chemin de la Valsèque	27 000 €
Mise en place d'un nouvel éclairage public sur l'avenue Victor Hugo	29 000 €
Mise en place des panneaux des nouveaux noms de rues dans les lotissements	4 500 €



Un parc dégagé et débroussaillé...



... à la suite d'un gros chantier.



Un site cinéraire sur la commune

Acquisitions 2006	Coût
Matériel et de mobilier scolaire	4000 €
Débroussailleuse autoportée, afin d'entretenir nos espaces boisés	15 000 €
Un camion (les trois seront remplacés d'ici fin 2007)	35 000 €
Nouvelles décorations de Noël pour l'Avenue du Minervoï	5 000 €
Système d'alerte de crue en amont du village sur le Rivassel	7 500 €

les prochains chantiers

► Fin 2006, début 2007, débutent les travaux **d'aménagement d'une bibliothèque - médiathèque** dans la cour de l'école primaire.

D'un coût de 172 000 euros, ce projet a reçu des subventions de conseil général et du conseil régional.

Ce projet a été réalisé par le cabinet d'architecture PETIT- CATHALA.

► Durant la même période, poursuite des travaux concernant le **remplacement de l'éclairage public dans le vieux village et sur l'avenue principale.**

... Projets 2007

► En partenariat avec la communauté de communes du Haut-Minervoï, **mise en place d'un CLAE/CLM et d'une nouvelle cantine scolaire à l'emplacement des anciens bains-douches au jardin public.** Le coût pour la commune est d'environ 25 000 euros par an, sur trois ans.



le Port, future halte nautique

► Le dossier **d'aménagement de la halte nautique de Port la Fabrique** suit son cours. Après l'obtention de subventions de la part de l'Etat, du Conseil Général et du Conseil Régional (environ 60 % au total), **le dossier est à l'étude au Ministère de la Culture**, qui doit donner son autorisation pour la réalisation des travaux (le Canal du Midi est classé au Patrimoine mondial de l'Unesco). **Nous espérons pouvoir réaliser cette première tranche, d'un montant de 339 000 euros, avant la fin de 2007.**

Une nouvelle fiscalité plus simple et plus lisible

La communauté de communes du Haut-Minervois existe depuis le 1^{er} janvier 2003. Il n'est plus utile, à présent, de la présenter. Cette structure intercommunale gère l'animation de la jeunesse et petite enfance (crèche, halte-garderie, centre de loisirs, Clae, Clm), l'aide aux personnes âgées, la collecte et le traitement des déchets ménagers et des déchèteries, le tourisme, l'habitat et le développement économique. Le 1^{er} janvier dernier, après un vote unanime de l'ensemble des délégués communautaires des 17 communes de notre territoire, la CDC du Haut-Minervois a mis en place une fiscalité nouvelle : la TPU (Taxe Professionnelle Unique).

Quelles incidences sur nos impôts locaux ?

Avec ce **transfert de fiscalité**, ce ne sont pas les impôts qui vont diminuer ou augmenter, mais simplement, **par un jeu de vases communicants**, les impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières) collectés jusqu'en 2005 par la communauté de communes seront dès cette année collectés par les communes.

Ainsi, la colonne « Intercommunalité » de nos avis d'imposition sera à 0 et va donc disparaître.

La colonne « Commune », sera la somme du taux communal 2005 et du taux intercommunal 2005 antérieur.

Pour la taxe d'habitation, le taux 2006 est de 15,27%. Il intègre le taux de 2005 de la CDC, soit 2,59%. Néanmoins, la variation en pourcentage du taux communal qui va apparaître sur les avis d'imposition sera de 23%. En réalité, **seul le taux de l'inflation vient augmenter la fiscalité locale.**

Précisions...

La TPU : qu'est-ce que c'est ?

Depuis le début de l'année les communes ne collectent plus la taxe professionnelle et ne votent donc plus le taux de TP.

C'est la CDC du Haut-Minervois qui a voté ce taux pour l'année 2006 et qui collecte l'ensemble des taxes professionnelles des entreprises et commerces du territoire. Avec un effet de lissage, et ce, dans un délai de 6 ans, **il n'y aura qu'un seul taux de TP sur le territoire.** Ceci permettra ainsi d'éviter les effets de concurrence entre les communes, entre celles ayant un taux de TP faible et celles ayant un taux de TP élevé.

De plus, avec cette fiscalité, la communauté de communes gère l'ensemble du développement économique territorial. C'est ainsi qu'est prévue prochainement la création de deux zones d'activité économique (la première sur Villeneuve-Minervois et la seconde entre Peyriac et Rieux).

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département
Valeur locative brute ①	2721		2721	2721
Valeur locative moyenne	1799		1717	1799
② • général à la base	%		%	%
A B A T T E M E N T S				
• personne(s) à charge				
- par personne rang 1 ou 2	10 %		10 %	10 %
pour personne(s)				
- par personne rang 3 ou +	15 %		15 %	15 %
pour personne(s)				
③ • spécial à la base	%		%	%
Base nette d'imposition ③	2721		2721	2721
Taux d'imposition 2005	12,45 %		2,59 %	9,07 %
Cotisations 2005 ④	339		70	247
Rappel taux d'imposition 2004	12,21 %		2,46 %	8,64 %
Rappel cotisations 2004.	326		66	231
Variation en valeur ⑤	+13		+4	+16
en pourcentage	+3,99 %		+6,06 %	+6,93 %

Pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, le taux 2006 est de 29,03%. Il intègre le taux de 2005 de la CDC soit 5,21%. Néanmoins, la variation du taux communal qui va apparaître sur les avis d'imposition sera de 24%. En réalité, seul le taux de l'inflation vient augmenter la fiscalité locale.

Pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties, le taux 2006 est de 91,58%. Il intègre le taux de 2005 de la CDC soit 15,94%. Néanmoins, la variation du taux communal qui va apparaître sur les avis d'imposition sera de 23%. En réalité, seul le taux de l'inflation vient augmenter la fiscalité locale.

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département
Propriétés bâties	Taux 2004	22,87 %	4,95 %	19,39 %
	Taux 2005	23,33 %	5,21 %	20,36 %
	Adresse			
	Base	1361	1361	1361
	Cotisation	318	71	277
	Adresse			
	Base			
	Cotisation			
	Total des cotisations			
	En 2004	306	66	259
En 2005	318	71	277	
Variation en %	+3,92 %	+7,58 %	+6,95 %	
	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département
Propriétés non bâties	Taux 2004	73,23 %	15,15 %	50,31 %
	Taux 2005	74,69 %	15,94 %	52,83 %
	Base	69	69	
	Cotisation en 2005	52	11	

Un simple jeu de vases communicants

Cette nouvelle méthode fiscale permet une meilleure lisibilité des feuilles d'impôts. Elle ne fait pas « exploser » de 23% le taux communal, elle intègre juste un transfert de fiscalité. Quant au budget de notre commune et ses recettes fiscales, il reste inchangé. Avec toujours les mêmes difficultés à boucler nos budgets des collectivités, nous devons faire face à un désengagement croissant de l'Etat, aux effets d'une décentralisation qui apporte plus de responsabilités et de contraintes aux communes.

SEPTEMBRE 2005



Une rentrée scolaire calme... avant la tempête.

La cloche a sonné. Le sourire aux lèvres, les enfants redortais ont repris le chemin des écoles qui, durant les vacances d'été, avaient subi quelques travaux de rénovation. Tout était fin prêt pour que cette nouvelle année se déroule dans les meilleures conditions. Ce n'était qu'apparent. Le calme avant la tempête de janvier 2006...

OCTOBRE 2005

Un sous-préfet aux champs

Le jeudi 20 octobre, le sous-préfet, secrétaire général de la Préfecture de l'Aude, est venu à la rencontre des élus redortais afin d'étudier la problématique hydraulique de nos rivières relative aux risques inondations et examiner le projet de halte nautique « Port la Fabrique ». Une visite décisive qui débouchera ensuite par un soutien de l'Etat dans ce projet de développement touristique.

OCTOBRE 2005

Les brioches de la solidarité

Comme chaque année, l'association AFDAIM en faveur du handicap mental a organisé la collecte des « brioches de la solidarité ». Mesdames CAPO et SENEGAS ont arpenté les rues de la commune afin de vendre les fameuses brioches : 274 brioches ont été vendues et près de 1500 euros recueillis. Un grand merci aux généreux Redortais donateurs. Rendez-vous est déjà pris pour l'opération 2006.

DECEMBRE 2005



Dix ans de vie municipale mis « Sur le vif »

1995-2005 : dix ans de vie communale. Au travers d'un bulletin spécial d'informations, est faite une rétrospective de la décennie écoulée. Toute la vie de la commune, avec ses joies et ses peines, défile dans ces 30 pages qui permettent de mesurer l'évolution de notre village.

JANVIER 2006



La neige fait son apparition

Le samedi 28 janvier, La Redorte s'est réveillée avec un beau tapis blanc. Cela faisait bien longtemps que la neige n'avait pas touché notre sol. D'une beauté éblouissante, nos rues, notre parc, nos toits de maisons ont été enveloppés de près de 15 cms de neige. La joie des enfants a fait place au désarroi des élus face aux dégâts occasionnés sur les arbres de notre Parc et sur certains véhicules. Il a ensuite fallu plus d'un mois pour venir à bout de la remise en état de nos espaces boisés. La facture a été lourde...lourde comme la neige !

La Redorte est prête à poster

Depuis près de 10 ans, la municipalité et la Poste ont signé un partenariat dans le cadre de la flamme d'oblitération à l'effigie de l'Epanchoir de l'Argent-Double qui se trouve sur toutes les enveloppes qui partent du bureau de poste de La Redorte ainsi qu'au travers des enveloppes « prêts à poster ».



Lancement des enveloppes «redortaises»

Le jeudi 9 mars dernier, dans la salle du conseil municipal, la série des 5 enveloppes « prêts à poster » a été officiellement lancée. En présence de Madame FAURE, représentant la direction de la Poste, de Monsieur BOURREL, receveur communal, de Monsieur DESSERTINE, ancien receveur communal et des élus municipaux, ce partenariat a pris une nouvelle dimension.

Cinq vues différentes de notre village (vue aérienne, le Pressoir, la Place de l'Apothicaire, l'Epanchoir de l'Argent Double et la Pompe neuve) **viennent à présent promouvoir notre village**. Après la ville de Narbonne, La Redorte est la seconde commune du département de l'Aude à proposer une aussi grande quantité de visuels. Ces enveloppes sont en vente au du bureau de Poste de La Redorte

NOVEMBRE 2005

Une amie s'en est allée

Depuis 2001, Ginette AUBERT siégeait au conseil municipal. Toujours disponible et motivée, elle suivait les dossiers municipaux avec volonté et détermination. Son sourire et sa gentillesse accompagnaient les séances du conseil municipal. Quand une amie nous quitte, c'est un vide qui s'installe.



Chanson française au village

Présidée par Christiane et Georges VANMEENEN, l'association « Artistes et musique 60-70 » accueille depuis juin 2005 de grands artistes de la chanson française. Autour d'un dîner-spectacle ou en simple entrée, à la salle du Crossroads, ces chanteurs de renommée internationale se produisent régulièrement dans notre village.



Nicoletta, une grande dame de la chanson

Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, proche du public, ces artistes montrent leur talent et apportent à la chanson française ses lettres de noblesse.

Le samedi 4 juin, Jean-Jacques LAFON et son *Géant de papier* est venu chanter son répertoire. Puis, dès le mois de septembre, un programme complet a été mis en place par Christiane et Georges.

Le samedi 22 octobre, Nicole RIEU est venue fredonner ses chansons et ses succès. Depuis qu'elle a représenté la France à l'Eurovision en 1975, elle a enchaîné les albums, les tubes et les émissions télé. Actuellement, elle tourne à travers la France

dans le spectacle « Camargue Rouge », écrit par le conteur Jean VILANE. Pour cette soirée exceptionnelle, le député Jean-Claude PEREZ s'était joint au public redortais.

En février, c'est le groupe Les Dièses qui a fait trembler le plancher. Ces cinq jeunes musiciens ont joué des morceaux teintés d'accents celtiques, andalous, un peu rock et un peu folk.

Le samedi 11 mars, NICOLETTA, cette artiste dont les chansons ont fait le tour du monde, a interprété ses nombreux succès : *Il est mort le soleil, Mamy Blue, Les volets clos...* Le temps d'une soirée, une grande dame a fait une halte dans notre petite commune.

Enfin, **le 20 avril dernier, c'est Christian DELAGRANGE** qui est venu clôturer cette première saison. Ce chanteur « à voix », avec ses douze millions de disques vendus, a interprété ses plus grands tubes : *Rosetta, Sans toi je suis seul, Petite fille.*

Après plus de quarante ans, La Redorte renoue avec la chanson française.

Le programme 2006/2007 nous réserve encore des surprises de taille. Des rendez-vous à ne pas manquer !

Nicole Rieu, entre Jean-Claude Perez et Mr le Maire



FEVRIER 2006



Marie-Jeanne ouvre le feu des « Mémoires Vives »

Dans le cadre du projet « Mémoires Vives » mis en place par le Chaudron Minervois, le groupe occitan de La Redorte et la municipalité, plusieurs interviews de Redortais sur la vie dans notre village au siècle dernier ont eu lieu. C'est Marie-Jeanne BERGE avec ses souvenirs de servante du château qui débute ces projections.

FEVRIER 2006

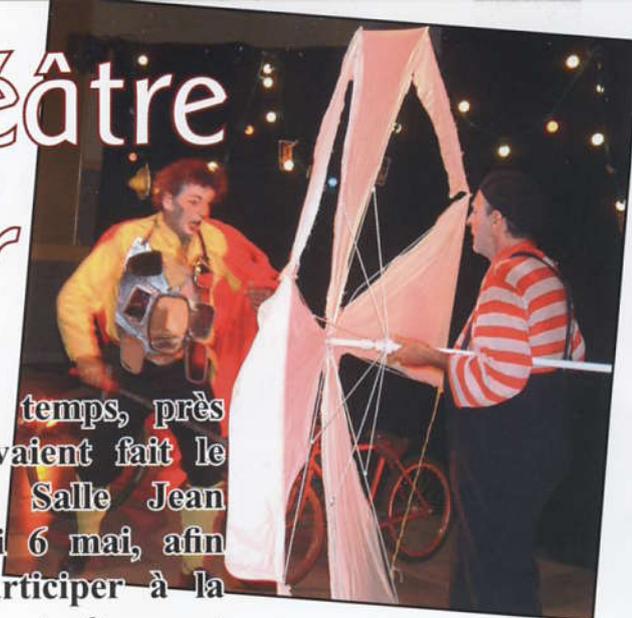


La viticulture manifeste

Nous étions plus de 10000 à Narbonne, ce mercredi 15 février! Manifestants, viticulteurs, élus, représentants syndicaux, ou simples anonymes... tous étaient venus pour manifester leur désarroi et leur colère face à une crise viticole d'une gravité sans précédent. Pour que les viticulteurs puissent vivre du fruit de leur travail et que notre économie régionale survive, haut et fort La Redorte a soutenu notre viticulture.

Au théâtre ce soir

Malgré le mauvais temps, près de 70 Redortais avaient fait le déplacement à la Salle Jean JAURES, le samedi 6 mai, afin d'assister et de participer à la représentation de cet étonnant « DON QUICHOTTE ».



Petits et grands, sourire aux lèvres, éclats de rire, ont applaudi les deux acteurs de la compagnie « Carré Brune » venus apporter un peu d'animation et de culture dans un territoire rural en quête de divertissements de qualité.

Alors que les enfants de l'école primaire avaient reçu une invitation gratuite, personnelle, les tarifs pratiqués pour les autres étaient volontairement bas pour permettre un accès à tous (3 euros pour un adulte, 1 euro pour un enfant jusqu'à 16 ans). Financée en totalité par la municipalité cette représentation marque le début d'une programmation annuelle qui va se poursuivre dès le jeudi 6 juillet prochain par un concert du groupe « La Talvera » dans le cadre des « jeudis de La Redorte » à la Place de l'Apothicaire.

Après une rencontre avec l'ensemble des associations redortaises, celles qui souhaitaient participer à ces soirées se sont faites connaître et ont rejoint le comité d'organisation de ces « rendez-vous culturels et festifs ». D'un budget de 6000 euros annuels, plusieurs spectacles auront lieu jusqu'à la fin de l'année. La politique culturelle de la municipalité est clairement affichée : permettre à tous un accès à des spectacles de qualité avec des participations financières volontairement basses.

Les associations participant à ce projet (Amicale des Donneurs de Sang, Amicale bouliste, Amicale des Chasseurs, Association des Quatre Saisons, Ciné D'oc, le Vélo Club Redortais, le Quai de la Fabrique) s'inscrivent pleinement dans ces animations qui touchent à la fois le théâtre, la chanson, la danse, les rencontres conviviales et festives.

Espérons que les Redortais répondront présents à ces manifestations, et que les organisateurs bénévoles et dynamiques n'auront pas l'impression de se battre contre des moulins à vent !

Amicale des donneurs de sang bénévoles

Donner son sang : un acte citoyen.

Chaque année, 500 000 personnes bénéficient d'une transfusion sanguine. Chaque jour, ce sont 8 000 dons qui sont nécessaires. Le manque de sang serait un péril irrémédiable.



Pour y faire face, il est nécessaire qu'existe partout

une organisation efficace. Celle-ci comprend d'une part l'Etablissement

Français du Sang (E.F.S.), les centres de transfusions sanguines (C.T.S.) et aussi les amicales et associations de donneurs de sang. C'est ainsi que les communes d'Azille et de La Redorte se sont groupées pour créer une amicale. Son but :

- ▶ Susciter le « don volontaire et bénévole » de sang dans toute la population.
- ▶ Participer activement à la politique de promotion du don, par différentes actions : affichages, réunions, etc.
- ▶ Sensibiliser les jeunes.
- ▶ Mobiliser les donneurs lors d'appels urgents de l'E.F.S. et organiser les collectes programmées par l'E.F.S.

En donnant un peu de votre temps, vous accomplirez un geste simple et généreux, afin que
« NUL NE MEURE FAUTE DE SANG ».

Notre amicale organise régulièrement trois collectes annuelles sur chaque commune. Les prochaines collectes auront lieu le **24 août** (Azille), le **31 octobre** (La Redorte) et le **27 décembre** (Azille). Les équipes médicales collectent en général **au foyer d'Azille et à celui de La Redorte, de 16h00 à 19h30**. Chaque année, une collecte particulière est effectuée sur le Canal du Midi. Cette année, elle a eu lieu le 6 Juin, au Port de la Fabrique.

Nos amicalistes ont participé comme tous les ans à un repas champêtre, qui a eu lieu à Azille, le 23 Juin dernier.

MARS 2006

Les finances locales en pleine réflexion.

Le mois de mars donne toujours lieu aux réflexions et élaborations des budgets des collectivités locales. Après plusieurs heures, plusieurs jours de travail, nos budgets communaux et communautaires ont été votés. A La Redorte, plus de deux millions d'euros sont budgétisés. La municipalité affiche clairement une politique volontariste et solidaire, où les projets de développement viennent soutenir les actions de solidarité et où les dossiers relatifs à la protection de notre territoire contre les inondations représentent la priorité communale.



AVRIL 2006

Alphonse SALLES poursuit les « Mémoires Vives »

Il fut une époque où le train passait à La Redorte, et s'arrêtait même...C'est cette histoire qu'Alphonse SALLES a raconté dans son entretien filmé. Plus de 80 Redortais présents ont été séduits par ces souvenirs de « mémoires

Les jeudis d'été de La Redorte

Cet été, La Redorte va s'animer autour de ses « jeudis d'été ». Le programme sera éclectique. Il y en aura pour tous les goûts. Décidées par la municipalité en partenariat et avec la participation d'associations redortaises, des animations auront lieu tous les jeudis, du 6 juillet au 17 août. En plein air, gratuites (hors repas) et accessibles à toutes et à tous, elles se dérouleront à la Piste, à la Place de l'Apothicaire, au Port la Fabrique, ou, en cas de mauvais temps, à la salle Jean Jaurés.

Jeudi 6 juillet, 21h00

Place de l'Apothicaire

La Talvera

La Talvera est un groupe de musique occitane mais inclassable et bigarré : ni ragga, ni world, ni exclusivement traditionnel ...

Occitane mais méditerranéenne, traditionnelle mais contemporaine, la musique de la Talvera jette des ponts d'un continent à un autre, d'un temps à un autre ... Chansons qui sur le ton du jeu et de la facétie, parfois polémique, nous font voyager dans un monde riche en images et en couleurs...

Jeudi 20 juillet, 21h30

Port la Fabrique

Premier arrêt pour le festival Convivencia

C'est une première pour la commune de La Redorte. Le festival Convivencia fera étape



au Port la Fabrique. Après Toulouse, Moissac, Narbonne et avant Arles, la péniche du Tourmente sur laquelle se trouve toute l'équipe du festival nous fera découvrir toutes les musiques du monde.

Pour sa dixième édition, ce festival nous apportera le groupe **Romengo**.

Les musiciens de Romengo incarnent la nouvelle génération des tziganes Olahs de Hongrie. Empreint d'une tradition originale,

où prédominent jeux vocaux, danses et chants polyphoniques, le groupe témoigne de la vitalité de sa culture. A l'utilisation rythmique de la cruche et des cuillères, Romengo intègre désormais instruments à cordes, réinventant sans cesse une musique de fête et de rassemblement.

Avant la partie musicale, un repas payant sera servi au Port la Fabrique à 19 heures. Renseignements et inscriptions au secrétariat de mairie.





Fête locale

vives ».

MAI 2006

61^{ème} anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945

En présence des enfants des écoles, Monsieur le Maire et Monsieur Michel ALBERT, Président de la section locale des anciens combattants ont rendu hommage aux victimes de la guerre 39-45.

Ce 61^{ème} anniversaire a été célébré avec respect et honneur, afin que nous n'oublions jamais les horreurs de la guerre.

Jeudi 27 juillet, 19h00 à La Piste

Paella et bal à partir de 22h00 avec l'orchestre ALYZE

La traditionnelle fête locale affirme son jeudi. C'est à présent une tradition. Le premier jour de la fête locale donne l'occasion à près de 300 Redortais de se retrouver autour d'une exceptionnelle paëlla.

Organisés par le comité des fêtes, ces quatre jours de fête signent l'harmonie de notre village.

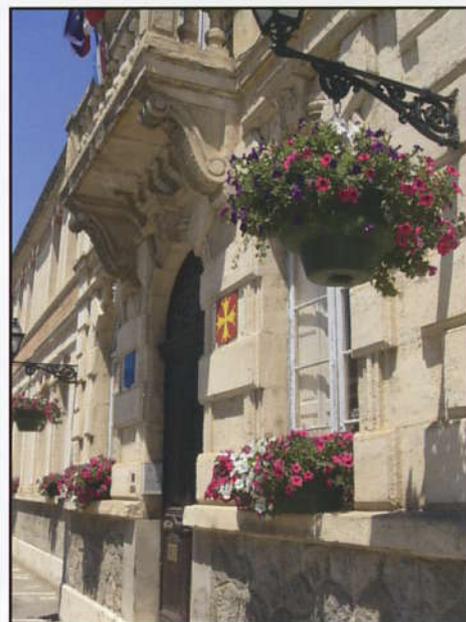
Jeudi 3 août, 21h00

Place de l'Apothicaire

L'air du temps souffle sur les jeudis redortais

C'est ensuite au tour de Julie BEZIAT et Elodie TISSEYRE de nous transporter dans l'air du temps.

Chansons françaises au programme, ce tour de chant ravira jeunes et moins jeunes.



JUIN 2006

L'avenue Victor Hugo prend des couleurs

Alors que chaque année un budget conséquent est attribué aux espaces verts et au fleurissement du village, cette année la façade de la mairie se couvre de couleurs mauves, rouges, blanches et bleues. La nuit un nouvel éclairage plus lumineux prend le relais

Les étoiles du cinéma

sous les étoiles de la Piste

La Redorte renoue depuis plusieurs années avec ses racines cinématographiques. Sous les étoiles, dans le cadre naturel de la Piste, deux soirées de cinéma en plein air seront organisées avec deux films grand public qui mêleront rire et émotion.

Jeudi 10 août, 21h30

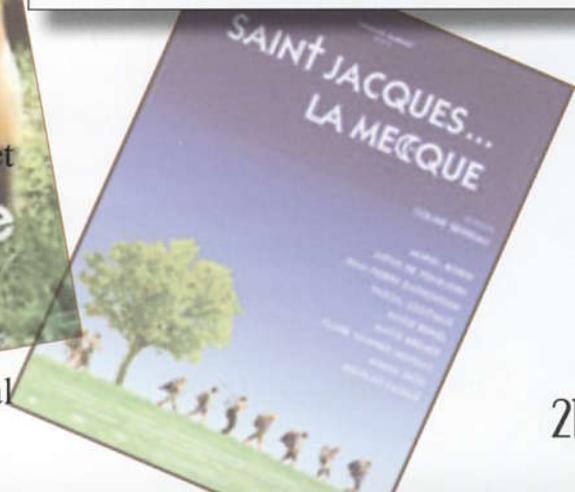
Je vous trouve très beau

Comédie de Isabelle MERGAULT avec Michel BLANC et Medea MARINESCU

Jeudi 17 août, 21h30

Saint-Jacques... la Mecque

Comédie de Coline SEREAU avec Muriel ROBIN, Pascal LEGITIMUS et Jean-Pierre DAROUSSIN



LES POUSSINS REDORTAIS

Association U.S.E.P.



Suite à la fusion des deux écoles du village, l'association des Poussins Redortais (école maternelle) a fusionné avec la Ruche Redortaise (école primaire) pour fonctionner désormais sous le nom unique des Poussins Redortais

Comme les années précédentes, les classes de l'école ont réalisé des correspondances et des rencontres avec un autre groupe scolaire.

Les trois classes (TPS/PS-Mlle FABRE -MS/GS-Mme LACOMBE et CP/CE1-Mlle BOUTONNE) se sont associées aux classes de l'école de Pépieux pour vivre des moments de convivialité autour d'activités sportives variées et de projets communs aux écoles du département.

Pour faire vivre cette association, payer les déplacements pour les rencontres, permettre des goûters, des achats de matériels, financer des voyages de fin d'année ... le bureau, les enseignantes et les parents se sont mobilisés pour réaliser des bénéfices autour d'un marché de Noël et d'un loto. Grâce à la participation des commerçants et de toute la population les enfants des écoles ont pu profiter et profitent encore des bonnes recettes obtenues. (voyage à Rennes-le-Château, visite de la ferme pour les petits...).

Merci à tous pour le plaisir offert aux enfants de notre village....

TENNIS CLUB

La Redorte / Castelnau

T.C.L.C.

La saison 2006 est déjà une réussite, tant par les résultats des trois équipes engagées en championnat de l'Aude qu'au niveau de la fréquentation de l'Ecole de Tennis.

Les deux équipes masculines et l'équipe féminine se sont maintenues dans leurs

sections respectives. On accordera une mention spéciale à l'équipe masculine de première série, qui n'a concédé la défaite qu'en demi-finale du championnat départemental et s'est qualifiée pour les demi-finales de la Coupe du Comité. Félicitons également l'équipe féminine qui est sortie de sa poule de qualification et n'a perdu qu'en quart de finale du championnat de l'Aude.

L'Ecole de Tennis, avec son nouveau moniteur Ludovic TEDO et ses tarifs attractifs (70 € par an, payables en trois fois), a connu une progression importante de ses effectifs. Des cartes d'accès aux courts sont également en vente à la mairie, au prix de 50 € l'année.

Le tournoi traditionnel sera organisé pendant la fête locale et sera clôturé par un repas champêtre.





LES QUATRE SAISONS

Notre association a organisé un vide-grenier le 9 avril; cent-un exposants ont répondu à l'appel et cette journée a connu un vif succès. Le 23 avril, le thé dansant a compté une centaine d'entrées; il a été clôturé par un repas de soixante-cinq convives, suivi d'un bal avec l'orchestre Pyrénées Musette : une soirée avec grande ambiance.

Dernière manifestation en date : une

sardinade qui a eu lieu à la Piste, le 17 juin.

Le 8 octobre, se tiendra **un second vide-grenier**. Le 4 novembre, aura lieu une soirée, salle Jean Jaurès, avec **Buggy et Co** et un repas dansant qui se prolongera jusqu'à l'aube. L'année sera clôturée en beauté avec le traditionnel réveillon du 31 décembre.

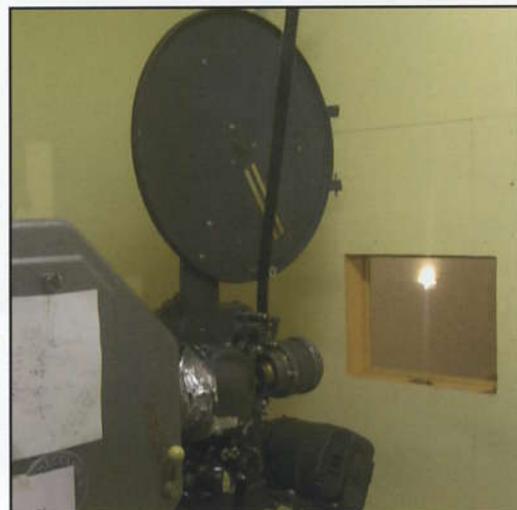
CINE D'OC LA REDORTE

L'association CINE D'OC a vu le jour le 23 mars 2005. Elle est actuellement constituée d'une quinzaine de bénévoles. Le but de cette association : *continuer à faire vivre le cinéma sur notre village*. Le rôle des membres de l'association se résume à l'affichage de la programmation des séances (à La Redorte et dans les villages des alentours) et à la tenue de la caisse le jour de séances. Le rythme est de deux films par mois; toutefois, au moins un film est rajouté durant les vacances scolaires, pour le jeune public.

La programmation est faite par Ciném'Aude, association départementale diffusant les films, en partenariat avec les municipalités qui le souhaitent.

Dans le cadre de ses activités 2006, CINE D'OC, en partenariat avec la municipalité de La Redorte, participera aux week-ends culturels de la commune. Comme en 2005, deux soirées « cinéma sous les étoiles » sont prévues, les jeudi **10 et 17 août 2006**, à la piste.

De plus, l'association met en place, pour le mois d'octobre, un week-end cinéma. Quatre films sur trois jours. Le vendredi soir, un film catégorie « art et essai », suivi d'un débat avec un professionnel du cinéma, le samedi après-midi un film « jeune public », un « tout public » pour le soir et, pour terminer la programmation, une comédie musicale pour le dimanche après-midi. Ce programme a été conçu de façon à ce qu'un maximum de personnes puisse y trouver un intérêt. Des formules d'abonnement, à tarifs dégressifs, sont actuellement à l'étude. L'association est prête à accueillir toute bonne volonté qui voudrait se joindre à elle. Si le nombre d'adhérents augment, la possibilité d'ouvrir une buvette lors des soirées pourra s'envisager. Le prix de la carte de cotisation 2006 est fixé à 5 €. La carte est en vente à toutes les séances.



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

La section de l'Union Nationale des Combattants du Minervois, au cours de l'année 2005, a répondu à toutes les invitations aux cérémonies et commémorations patriotiques officielles.

Le 16 janvier, la section tenait son assemblée générale ordinaire, au cours de laquelle la décision de changer statuts et règlements était prise à l'unanimité.

Le 17 avril, à Berriac, nous assistions au congrès départemental de l'UNC. Le 30 avril, nous étions à l'inauguration de la fêria d'Azille. Le 8 mai a été commémoré à Siran et à Azille où, après la cérémonie et le vin d'honneur, nous était offert par la municipalité un mémorable méchoui qui réunissait UNC, Médaillés Militaires, Fnaca locale et conseil municipal.

Le 14 juillet était célébré à Olonzac puis à La Redorte, où nous avons assisté au vin d'honneur.

Le 24 août, la section se rendait à Rieux, pour l'anniversaire de la libération de la ville, en 1944.

Le 11 novembre, La Redorte nous accueillait pour un défilé, un dépôt de gerbes et un vin d'honneur. Le 5 décembre, par la volonté

de la municipalité de Rieux, une cérémonie d'hommage aux **Morts pour la France en AFN** était organisée. Après le défilé, les gerbes étaient déposées au Monument aux Morts. A cette occasion, notre ami Roger DENIS recevait la **Médaille de Reconnaissance de la Nation, avec agrafe Afrique du Nord**. On notait l'absence de Monsieur HERRERO et de ses anciens combattants locaux, pourtant dûment invités.

Au cours de l'année 2005, nous avons perdu deux adhérents, mais, avec deux nouveaux arrivants, les effectifs restent inchangés, soit 50 membres.

Le Bureau et le Comité d'Administration n'ont subi aucun changement. Nous prévoyons qu'en 2006, après le 8 mai à Azille, le 14 juillet et le 11 novembre seront célébrés à La Redorte et le 5 décembre à Rieux. Nous répondrons également à toutes les invitations officielles.

Le Président :
F. DROGUEST

CLUB OCCITAN

De plus en plus, dans notre région nous assistons à un engouement pour la langue et la culture occitane. Que ce soit en musique avec des groupes (La Talvera en concert à La Redorte le jeudi 6 juillet), des festivals, des soirées théâtrales, des ateliers d'écriture ... **UN FUM DE CAUSAS VESON LO JORN**.

Radio Lengua d'Oc (95.5 FM) émet depuis Narbonne et ne demande qu'à agrandir son audience. **AESCOTARSEN MODERACION**. Des écoliers de plus en plus nombreux fréquentent les Calendretas. **LA RELEVA ES EN PLAÇA**.

Des structures voient le jour dans les communautés de communes du département Des réalisations qui permettront de mettre en valeur

l'Occitanie, sa langue et son histoire. **ACCIONS QUE CAL SOSTÈNER E PROLONGAR**.

Cette saison, le groupe Occitan Redortais a consacré son activité à filmer le témoignage de Redortaises et de Redortais sur leur passé (travail, jeunesse, souvenirs ... quelquefois aussi leurs opinions concernant la société passée et actuelle). Mesdames LATGE et VIDAL, Messieurs COMINI, BEZIAT, CHARLES et SALLES ont été enregistrés. Ces films sont projetés salle Jean Jaurès où le public peut venir voir et écouter gratuitement.

UNA VENTADA NOVELA BUFA SUS NOSTRE PAÏS, BRAVE MONDE SORTISSÈTZ PER LO RESPIRAR.

CONSEIL PAROISSIAL

Les travaux de réhabilitation de l'église et de la place sont terminés. Le 31 juillet 2005, a été célébrée la première messe communautaire. De l'avis de tous, la rénovation est une vraie réussite. Le 10 décembre, la réception des travaux, suivie d'un apéritif au foyer, a eu lieu en présence d'une grande foule. Nous remercions tous ceux qui ont permis que cette réalisation soit possible :

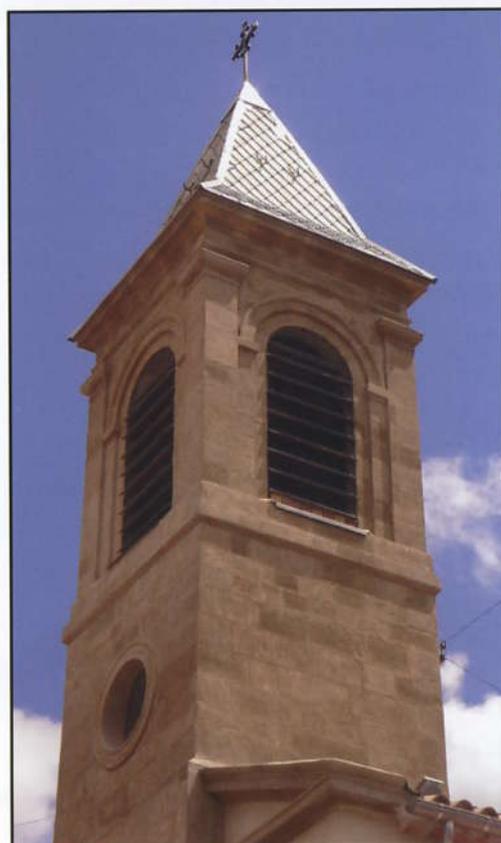
. la municipalité, propriétaire, qui a financé les gros travaux, aidée par le conseil général et la région Languedoc-Roussillon.

. la population, qui a généreusement répondu à la quête lancée pour les travaux de peinture et d'électricité. Et les nombreux ex-Redortais qui ont apporté leur participation, bienvenue.

. les personnes qui se sont proposées pour la remise en place du mobilier et le nettoyage final, ainsi que les agents municipaux pour leur soutien logistique. Notre gratitude va également à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, avec une discrète efficacité, permettent que notre église Saint Pierre demeure vivante.

L'abbé Pierre SOUCHON, décédé, manque cruellement au service du secteur. Depuis, notre abbé JOULIA a la charge de deux paroisses supplémentaires. Cette situation amène

des laïcs à célébrer des funérailles sans prêtre. Les familles concernées se montrent très compréhensives pour ce changement d'habitudes. Le 23 avril dernier a eu lieu à la cathédrale de Carcassonne l'ordination de Thibault REMAURY, originaire d'Azille. Pour notre secteur paroissial, ce fut une fierté et pour le diocèse tout entier, une grande joie.



SAPEURS POMPIERS

Cette année le Centre de secours de La Redorte s'est vu attribuer deux véhicules neufs.

Un camion de lutte contre les feux de forêts, équipés également pour le feu urbain. Du matériel adapté qui renforcera l'efficacité des interventions.

Un véhicule tout-terrain récent permettra également d'intervenir dans des conditions difficiles comme des inondations ou en terrain accidenté.

Avec un effectif actuel de 24 Sapeurs Pompiers, tous formés, le centre peut faire face à toutes situations et porter secours rapidement. Je remercie toute mon équipe pour son dévouement et sa disponibilité au service des autres.

Le Chef de Centre
Adjudant Jean-Jacques RAMIREZ

AMICALE DES RETRAITES

L'assemblée générale de l'Amicale des Retraités de La Redorte a eu lieu le mardi 10 janvier 2006, dans la salle du Manège. Monsieur le Maire y était représenté par Madame Annie VILLEROUX, adjointe.

La présidente, Madame DROGUEST, ouvrait la séance avec une pensée émue pour ceux qui nous avaient quittés au cours de l'année et présentait son rapport moral et d'activité, montrant que le club se portait toujours aussi bien et ne manquait pas d'activités diverses. Elle rappelait les 8 voyages au Pas de la Case, organisés successivement par les clubs de La Redorte, d'Azille et de Pépieux, la visite du Viaduc de Millau avec repas au fond des gorges de la Jonque, les 2 jours de pèlerinage militaire à Lourdes, où 37 nations étaient représentées, le voyage de 8 jours en Corse du Sud, les lotos au «Manège» et, enfin, les deux repas annuels.

Le Trésorier présentait son bilan faisant apparaître un excédent annuel de 564 €. Bilan approuvé à l'unanimité.

Les membres sortants du Conseil d'Administration,

qui se représentaient, étaient réélus par 37 voix sur 42 et le Bureau reconduit dans sa totalité.

En ce qui concerne les effectifs, la Présidente précisait que l'association comptait 191 membres (dont 94 adhérents de La Redorte alors qu'il y a quelques années, ils étaient 136). Elle mettait en garde les adhérents sur le danger de bouder les manifestations organisées par l'association, le risque de voir le bénévolat se lasser de travailler pour rien et estimait que le club où les adhérents ne participent pas est un club appelé à mourir.

La représentante du Maire, Madame Villeroux, reconnaissait la bonne santé de l'association et en félicitait les bénévoles qui ont l'habitude de se donner sans compter. La Présidente clôturait la séance et invitait l'assemblée à tirer les rois.

La Présidente
J. DROGUEST

SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS

FNACA - UF

Comme tous les ans nous commémorons avec dignité et respect les trois dates historiques : **11 novembre, 8 mai et 19 mars.**

Ce **dimanche 19 mars 2006**, nous avons accompli notre devoir de mémoire. Nous nous sommes rassemblés au Monument aux Morts, en nous inclinant dignement pour déposer une gerbe pour le 44^{ème} anniversaire du « Cessez-le-feu » historique de la Guerre d'Algérie. Pendant la minute de silence et la lecture du Manifeste National, j'avais une profonde et amicale pensée envers nos deux amis, Francis RESPLANDY et Hugues RICARD, récemment disparus. Que leur âme repose en paix.. Aujourd'hui, anciens combattants de toutes générations, affirmons notre volonté de témoigner dans un esprit de conciliation et un élan de paix. Le Manifeste National de la FNACA rappelle que le « Cessez-le-feu » fut approuvé par l'immense majorité des Français, qui se sont prononcés favorablement à 90,7 % lors du référendum du **8 avril 1962**, organisé par le Président de la République Charles de Gaulle.

Deux millions d'appelés ont franchi la Méditerranée; une génération de dix classes d'âge a été concernée, nous pouvons prétendre à un jour de mémoire spécifique. La loi reconnaissant la Guerre d'Algérie, votée à l'unanimité le **5 octobre 1999**, lui confère

désormais une légitimité incontestable.

Le **samedi 29 avril 2006**, à Lézignan-Corbières, a eu lieu le 40^{ème} congrès départemental. Un vrai succès. Merci aux organisateurs et bravo.

Le **8 mai**, les anciens combattants, la population redortaise, Monsieur le Maire et son conseil municipal ont fêté le 61^{ème} anniversaire de la capitulation nazie. Le **8 mai 1945**, l'Allemagne nazie capitulait sans conditions, vaincue par les forces alliées. En ce jour anniversaire, nous avons rendu hommage aux innombrables victimes civiles et militaires, sans oublier le martyre des déportés.

N'oublions pas notre devoir de mémoire.

Je termine mon petit tour d'horizon en remerciant Monsieur le Maire et sa municipalité pour l'apéritif convivial qui nous est offert après chaque cérémonie.

Je vous donne rendez-vous au Monument aux Morts le **11 novembre** pour rendre un grand hommage aux 52 martyrs redortais qui sont tombés au champ d'honneur et honorer leur sacrifice avec dignité et respect.

Le Président
Michel ALBERT

L'AMICALE LAÏQUE DE LA REDORTE

L'Amicale Laïque est une association de **bénévoles** gérant de nombreuses activités dans un but non lucratif. Dans le **cadre agréable** de la salle des sports de La Redorte, avec une **salle de musculation de 130 m²**, un **dojo de plus de 270 m²**, des locaux et équipements **neufs**, des vestiaires chauffés avec douches, l'Amicale Laïque propose des activités sportives pour toutes et tous : enfants, adultes, joyeux retraités ... judo, judo baby, karaté, yoga, musculation, gym enfants, gym volontaire, gym douce...

Avec l'Amicale Laïque, vous pouvez également rejoindre les ateliers Poterie et Peinture, sans oublier la Bibliothèque et le groupe Occitan.

Des activités pour toute la famille, encadrement sportif assuré par des animateurs diplômés, remise à partir de 3 activités, facilités de paiement, coupons sports, chèques vacances acceptés, séances d'essai gratuites. Des tarifs **dégressifs** (soit une économie pour les inscriptions à la saison), et ce pour permettre à tous de participer aux loisirs de leur choix à moindre coût.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Nathalie, à la salle des sports, avenue Jean-Jaurès, au 04 68 91 55 17.

Message de la Présidente

L'été arrive, annonçant la fin de cette saison sportive et culturelle avec l'Amicale Laïque de La Redorte. Une saison riche en animations, grâce à une équipe dynamique, des animateurs compétents et des bénévoles très actifs.

Bien que fonctionnant comme une véritable petite entreprise (avec actuellement trois salariés et plus de 300 membres), notre association est toujours dirigée par une équipe de bénévoles qui fait son possible afin de maintenir les diverses activités avec des tarifs accessibles à tous dans les meilleures conditions.

Ceci est également possible grâce au soutien et à l'écoute de M. le Maire Pierre-Henri ILHES et de son équipe municipale sans qui nous ne pourrions bénéficier notamment de l'utilisation d'une aussi belle infrastructure.

La participation assidue aux activités et votre mobilisation lors de nos animations ponctuelles (loto, goûters, repas de fin de saison...) sont pour nous une marque d'encouragement contribuant au bon fonctionnement de la vie de l'Amicale Laïque.

Merci à toutes celles et tous ceux qui, chacun à leur manière, nous ont soutenus cette année encore.

*La Présidente
Catherine ILHES*

La vie...

Etat civil

Juin 2005 - Juin 2006

Décès

BEZIAT André, 30/06/2005
ORIGNE Michel, 12/07/2005
MARC Nathalie, 26/08/2005
TORRES Vincent, 04/09/2005
BOURGEOIS Henri, 24/09/2005
RIMBAUD Michel, 22/10/2005
BARTHE Yvonne, 26/10/2005
RICARD Ginette, veuve AUBERT, 21/11/2005
COMINI Jules, 19/12/2005
ESTALLE José, 08/01/2006
PRUDHOMME Marie Jeanne, veuve FONT, 21/01/2006
RESPLANDY Francis, 27/01/2006
JANVRESSE Marie Jeanne, épouse RENARD, 22/02/2006
COSTES Jean-Pierre, 09/03/2006
BELTRAN Carmen, veuve ALONSO, 10/04/2006
MULLIEZ Jacques, 04/06/06

Naissances

TREGAN Julien, 04/01/2006
MOURRUT Mathieu, 08/08/2005
MOURE-CERVANTES Lucas, 17/09/2005
MALVOISIN Simon, 26/09/2005
SENEGAS Nicolaï, 09/10/2005
DEBERGHES Inès, 04/01/2006
FAURE Lisa, 16/02/2006
SIMON-ROY Fabien, 16/03/2006
CABIROL Mathys, 12/05/2006
LORIENTE Chloé, 17/05/2006

Mariages

ESTAMPE Christophe et FAURE Nathalie, 30/07/2005
ROQUI André et DUCRY Barbara, 13/08/2005
BIGOU Christophe et GONZALO Christel, 27/08/2005

Impression

MAVIT SIVAL Imprimeur
BP 1005
11850 Carcassonne Cedex 9
Tél : 04 68 47 84 30
Fax : 04 68 72 56 46
info@antoli.fr

Mise en page

Julien Taillandier
14, avenue de l'Abbaye,
11160 Caunes-Minervois
06 60 03 58 55
julien.taillandier@caramail.com



Les jeudis d'été
de La Redorte
du 06 juillet
au 17 août

